



INSTITUTION

Urgence eau potable : la CARL tient ses engagements à hauteur de 370 000€

Depuis plusieurs mois, la CARL a déployé un dispositif de solidarité dans le domaine de l'eau afin d'accompagner les habitants des communes de son territoire face aux difficultés chroniques d'approvisionnement en eau auxquelles ils sont confrontés.

Ce dispositif prévoit notamment la mise à disposition de bouteilles d'eau et de points d'approvisionnement en eau potable aux côtés des communes et s'est enfin étendu, conformément à la demande introduite par la CARL depuis plusieurs semaines, à des interventions directes auprès de son opérateur compétent en la matière, le SIAEAG.

Ainsi, suite à l'engagement confirmé lors de la CTAP du 13 mai, la CARL a entrepris après accord des services préfectoraux la commande, sous le régime de l'urgence impérieuse, de 370 000€ d'équipements destinés à contribuer à une meilleure distribution de l'eau aux populations de son territoire .

Cet effort budgétaire permettra notamment d'effectuer la remise en état des dispositifs anti-bélier des stations de pompage de Terrasson et d'Espérance situées aux Abymes et à Morne-à-l'Eau, et la commande de plusieurs pompes, électro-pompes et régulateurs de niveau.



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LA RIVIERA DU LEVANT**

93 Bd du Général de Gaulle
97190 Le GOSIER
0590 48 47 47
carl@rivieradulevant.fr

HORAIRES :

lundi, mardi et jeudi :
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;
mercredi et vendredi :
07h30 - 13h00